

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Directeur Général Adjoint,

A l'heure où le gouvernement vient de « dégainer » son article 49.3 pour faire passer le budget 2025, l'alliance CFDT-CFTC ne peut s'empêcher de s'inquiéter du sort réservé aux fonctionnaires ainsi que de savoir si les engagements pris par le précédent gouvernement, seront tenus alors que la Cour des Comptes affirme que la situation budgétaire n'a jamais été aussi catastrophique.

Les instances de dialogue social en 2025 se tiennent donc dans un contexte inédit de crise sociale, démocratique et institutionnelle.

Le budgétaire, comme cela a toujours été le cas, reste l'alpha et l'oméga des politiques publiques et a fortiori du nouveau ministère de l'action publique, de la Fonction Publique et de la Simplification.

Concernant notre administration, notre alliance dénonce la projection de 550 suppressions d'emplois à la DGFIP. Une nouvelle fois, cette décision est prise au détriment des agents. La suppression de 550 emplois constitue une menace directe pour la DGFIP qui n'a cessé de sacrifier des emplois (30 000 postes depuis 2008) sur l'autel de l'exemplarité.

Le département des Yvelines subit, comme tous les départements d'Île de France, une rotation de personnels très importante ainsi qu'une impopularité pour les agents, liée à la cherté de la vie, notamment pour se loger. Il en résulte que le 78 se retrouve en sous effectif.

Ces annonces pèsent donc sur le climat déjà morose qui règne dans les services. On constate que les conditions de travail dégradées sont notamment liées aux surcharges de travail et au manque d'effectif, ce qui est relevé chaque année mais qui continue de persister avec des postes non pourvus.

L'alliance CFDT-CFTC tient à attirer votre attention sur le site de la Trésorerie Yvelines Amendes : site déjà sous tension comme tous les sites de trésorerie amendes, victimes de l'agressivité grandissante des usagers, celui des Yvelines se retrouve particulièrement impacté par le déploiement cette année du péage en flux libre sur l'axe Paris-Normandie (A13-A14) avec une augmentation prévue importante du nombre d'amendes à traiter.

La tension quotidienne est devenue de plus en plus palpable sur ce site et entraîne de plus en plus d'arrêts maladie chez nos collègues.

Est-il prévu un renforcement des effectifs pour faire face à cette problématique ?

Serait-il possible de supprimer l'accueil physique des usagers comme cela existe déjà dans d'autres trésoreries Amendes ?

Concernant la restructuration des PCE, les collègues ne comprennent pas pourquoi on veut restructurer des services qui fonctionnent bien et qui sont nécessaires compte tenu du tissu fiscal des Yvelines.

Pour terminer, l'alliance CFDT-CFTC réclame donc la reprise de réelles négociations salariales, avec une remise à niveau des grilles indiciaires qui se sont tassées en raison de l'augmentation du SMIC.

Les rémunérations des fonctionnaires sont bloquées depuis de nombreuses années, et la GIPA, garantie individuelle du pouvoir d'achat a été supprimée en 2024 alors même que le pouvoir d'achat des fonctionnaires ne cesse de diminuer, notamment en raison de l'inflation.

L'alliance CFDT-CFTC réclame aussi l'abandon de la mesure visant à ramener la rémunération en cas de maladie ordinaire à 90 % du traitement ; cette mesure touche les agents au cœur de leur vie, leur santé, au risque de faire augmenter les risques psychosociaux alors même que la santé mentale a été déclarée Grande cause nationale en 2025.

Les représentants de l'alliance CFDT-CFTC des Yvelines.